

xxxvii.
Les Etran-
gers sont
bannis du
Japon.

450

HISTOIRE DE L'EGLISE

Ce dernier Edit de bannissement ayant esté publié à Nangasacki, les Officiers de la Justice allerent par toutes les rues, & entrerent dans les maisons où les Europeens demouroient. Ils prirent les noms de tous les Etrangers, non feulement d'Europe, mais encore de la Chine, du Royaume de Corey, & même des Japonnois qui estoient vêtus en Espagnols, avec commandement de sortir de Nangasacki à un jour préfix, sous peine de la vie.

Le terme estant arrivé, ils furent tous embarquez, hormis les prisonniers, les uns pour aller à Macao ville de la Chine, les autres pour Manile capitale des Philippines, sans leur permettre d'emmener avec eux ni leurs femmes, ni leurs enfans, ni leurs domestiques originaires du Japon. Il est impossible d'exprimer la douleur que causa cette cruelle separation, & les larmes que verserent tant ceux qui s'en alloient, que ceux qui demouroient. Les meres estoient inconsolables se voyant arracher leurs enfans qu'elles ne devoient jamais plus revoir. Les enfans pleuroient se voyant obligez de quitter leurs meres. Les femmes jetoient des cris pitoyables en perdant leurs maris, & les maris en quittant leurs femmes, sans que les noms les plus tendres de la nature, & les liens les plus étroits de la société humaine, les pussent garentir de ce cruel Edit.

Toute la ville fut en deuil & en larmes l'espace de plusieurs jours: car il n'y avoit presque point de maison qui n'eût fait quelque perte. Et ce qui fit davantage regretter les bannis, furent les grandes charitez qu'ils firent à leur depart: car la plupart donnerent la liberté à leurs esclaves, pouvant en tirer une grosse somme d'argent, & laisserent leurs meubles aux pauvres de la ville.

La colere du Xogun n'en demeura pas là. Il ne se contenta pas de tourmenter les vivans, mais il fit encore la guerre aux morts. Il y avoit dans Nangasacki un Cimetiere où l'on enterroit les Chrétiens, & on y voyoit quantité de beaux Monumens, les uns de pierre, les autres de brique, les autres de bois: & sur tout l'étendart de la Croix qui y estoit arboré. Le Tyran fit abbatre les Croix de pierre, brûler celles de bois, renverser les Sepulchres, & enfouir les ossemens dans la terre. Les Chrétiens d'abord eurent peur qu'on ne les voulût jeter dans la mer, c'est pourquoy plusieurs pendant la nuit enleverent

Tome II. pag. 450.

Montagne d'Ygen



HISTOIRE DE L'EGLISE

II. Ce dernier Edit de bannissement ayant esté publié à Nangasacki, les Officiers de la Justice allerent par toutes les rues, & entrerent dans les maisons où les Europeans demeuroient. Ils prirent les noms de tous les Etrangers, non seulement d'Europe, mais encore de la Chine, du Royaume de Corey, & même des Japonnois qui estoient vêtus en Espagnols, avec commandement de sortir de Nangasacki à un jour préfix, sous peine de la vie.

Le terme estant arrivé, ils furent tous embarquez, hormis les prisonniers, les uns pour aller à Macao ville de la Chine, les autres pour Manile capitale des Philippines, sans leur permettre d'emmener avec eux ni leurs femmes, ni leurs enfans, ni leurs domestiques originaires du Japon. Il est impossible d'exprimer la douleur que causa cette cruelle separation, & les larmes que verserent tant ceux qui s'en alloient, que ceux qui demeuroient. Les meres estoient inconsolables se voyant arracher leurs enfans qu'elles ne devoient jamais plus revoir. Les enfans pleuroient se voyant obligez de quitter leurs meres. Les femmes jetoient des cris pitoyables en perdant leurs maris, & les maris en quittant leurs femmes, sans que les noms les plus tendres de la nature, & les liens les plus étroits de la société humaine, les pussent garentir de ce cruel Edit.

Toute la ville fut en deuil & en larmes l'espace de plusieurs jours; car il n'y avoit presque point de maison qui n'eût fait quelque perte. Et ce qui fit davantage regretter les bannis, furent les grandes charitez qu'ils firent à leur depart: car la plupart donnerent la liberté à leurs esclaves, pouvant en tirer une grosse somme d'argent, & laisserent leurs meubles aux pauvres de la ville.

La colere du Xogun n'en demeura pas là. Il ne se contenta pas de tourmenter les vivans, mais il fit encore la guerre aux morts. Il y avoit dans Nangasacki un Cimetiere où l'on enterroit les Chrétiens, & on y voyoit quantité de beaux Monumens, les uns de pierre, les autres de brique, les autres de bois: & sur tout l'étendard de la Croix qui y estoit arboré. Le Tyran fit abbatre les Croix de pierre, brûler celles de bois, renverser les Sepulchres, & enfoûir les ossemens dans la terre. Les Chrétiens d'abord eurent peur qu'on ne les voulût jetter dans la mer, c'est pourquoy plusieurs pendant la nuit en enleverent



450
XXXVII. Ce
Les Etran-
gers sont
bannis du
Japon.
saqui,
entrere
prirent
pe, ma
me de
mande
ne de
Le
les pris
les aut
mettre
ni leur
d'expr
larmes
demeu
racher
enfants
Les fer
ris, &
les plu
société
To
jours
quelqu
rent les
part de
grosse
de la
La
pas de
morts.
terroit
numen
bois:
Tyran
verfer
Chrêti
la mer

DU JAPON Liv. XVI.

451

une grande quantité, & les enterrent les uns dans leurs mai-
sons, les autres dans les metairies qu'ils avoient à la campagne.

Il n'y a rien qui fasse mieux sentir la vertu de la Foy, que
le courage qu'elle inspire aux femmes & aux enf. ns qui sont
naturellement timides. Nous en avons vû jusques à present
des exemples admirables, j'en adjoûte quelques autres arri-
vez en divers endroits. Je commence par Figen.

XXXVIII
Constance
admirable
de quelques
Dames
Chrêtiennes
de Figen.

Le plus grand Seigneur de ce Royaume nommé Nobexi-
ma Xinanono Cami estant à la Cour du Xogun, & voulant
se faire un merite auprès de luy, ordonna à ses Lieutenans
d'abolir entierement la Religion Chrétienne dans ses Etats.
Les Gouverneurs aussi-tost publierent un Edit de sa part, par
lequel il estoit enjoint à tous les Chrêtiens de quitter la Foy sous
peine d'estre dépoüillz de leurs habits, de perdre le nez & les
oreilles, & d'estre conduits avec leurs femmes & leurs enfans à
la ville de Safay pour estre esclaves du Tono parent du Cami.

Cet Edit estant publié dans la ville de Quiezicutra, tous
les Chrêtiens en conçurent une tres-grande joye, dans l'espe-
rance qu'ils avoient d'estre brûlez vifs. Ils se preparerent donc
au Martyre par la participation des Sacremens, & par des fes-
tins charitables ausquels ils s'invitoient les uns les autres
pour marquer la joye qu'ils avoient de mourir pour Dieu. Ils
leverent aussi quantité d'étoffes dont ils se firent des vête-
mens pour honorer le jour de leur triomphe.

Le Gouverneur d'abord en fit comparoistre cent trente de-
vant soy qu'il traita avec beaucoup de douceur: mais les
voyant inflexibles dans la resolution qu'ils avoient prise, il
les chassa de sa presence avec beaucoup d'indignité & de
mépris. Le lendemain il appella leurs femmes, lesquelles
croyant qu'on les alloit faire mourir, se vêtirent fort propre-
ment, & prirent leurs enfans entre leurs bras pour leur faire
part de leur Couronne. Elles se presenterent en cet état de-
vant le Gouverneur, lequel les voyant si resoluës, les fit me-
ner dans une maison prochaine pour y estre gardées jusqu'à
ce qu'il en eût ordonné autrement.

Le jour suivant, un Chrétien des plus considerables de
la ville fut trouver le Gouverneur, & le pria de renvoyer
ces femmes en leur maison, s'obligeant de les représenter au
premier ordre. Le Gouverneur luy accorda sa requeste. On

LII ij

vint donc signifier aux femmes qu'elles eussent à retourner chacune en leur maison : mais elles répondirent qu'elles préféreroient la prison à la liberté qu'on leur vouloit donner, & qu'elles n'en sortiroient point que pour aller au supplice. On eut de la peine à leur persuader qu'elles estoient obligées de se retirer & il n'y eut que les Chrétiens qui purent gagner cela sur leur esprit.

Il y en avoit dans le Bourg d'Occusa, qui pour estre éloignées de la ville ; ne purent pas comparoitre avec les autres qu'on avoit renvoyées en leurs maisons, & on leur conseilla de s'en retourner sans se presenter au Juge ; *Non non, dirent-elles, résolument nous y voulons aller, afin que les Payens connoissent que nous nous faisons un plaisir de mourir pour JESUS-CHRIST.* En effet elles y furent : mais le Juge les voyant déterminées à tout souffrir, les fit retirer, & crut qu'il estoit de la prudence d'assoupir cette affaire qui alloit faire un trop grand éclat, & peut-estre exciter quelque tumulte.

XXXIX.
Dames
Chrétiennes
de Firando
mises à
mort.

Les Dames Chrétiennes de Firando ne furent pas traitées de la sorte. Nous avons dit cy-dessus, que le grand serviteur de Dieu Gabriel ayant esté mis à mort pour avoir logé le Pere Camille Constance, toute sa famille fut arrêtée & donnée en garde aux voisins. Deux ans après la persécution ayant recommencé, les Payens qui en estoient chargez veillerent de plus près ces serviteurs & servantes de Dieu, & leur ôtèrent la liberté qu'ils leur avoient laissée jusqu'alors. Cette famille estoit composée de l'ayeule de Gabriel nommée Marie, de Grace sa femme, de deux filles qui avoient nom Marie, de Lin son frere, de quelques femmes, servantes ou esclaves.

L'Arrest de mort ayant esté rendu contre eux, le Medecin du Tono leur en apporta la nouvelle, & leur dit en amique s'ils vouloient changer de créance, il se faisoit fort de faire revoquer l'Arrest. Lin frere de feu Gabriel le remercia au nom de tous, & il n'y en eut pas un qui ne refusast cette grace. La nouvelle de leur condamnation, s'étant répandue par la ville, tous leurs amis accoururent pour les visiter & les consoler : mais la joye qui éclatoit sur leur visage essuyoit les larmes de ceux qui venoient prendre part à leur douleur.

Sur le minuit deux Officiers du Tono se transporterent à leur logis & ils en enleverent tous les meubles, dont ils avoient

obtenu la confiscation. A peine leurs laisserent-ils les habits qu'ils avoient sur le corps. Cependant ces saints personnages n'en témoignoiént aucune douleur : Au contraire ils ne faisoient que chanter les loüanges de Dieu pendant qu'on pilloit leur maison. Quand tout fut enlevé, les soldats garrote- rent Lin & toute sa famille, excepté l'ayeule de Gabriel pour son grand âge & le fils d'une esclave pour estre trop petit. Un soldat le prit & le porta entre ses bras.

On mena cette sainte Compagnie à une lieuë de Firando, où il y avoit quatre vaisseaux qui les attendoient. Neuf qui estoient condamnez à mort en monterent deux, & les Officiers les deux autres. Lorsqu'ils furent arrivez à une place où ils devoient mourir, on les mit à terre, où ils se jetterent tous à genoux pour prier Dieu. Lin remercia celui qui le devoit executer de la grace qu'il luy alloit faire. La plus jeune fille de Grace qui n'avoit pas encore onze ans, au lieu d'apprehender la mort qui estoit si proche, se tourna vers sa mere, & luy dit ; *Madame, ces Officiers du Tono nous vont mettre en Paradis, ne devons-nous pas les en remercier ?*

La premiere qui fut executée, fut la sainte Dame Marie ayeule de Lin & de Gabriel, qui estoit âgée de quatre-vingt-dix ans. Elle se mit à genoux, & pendant qu'elle prononçoit les saints Noms de JESUS & de MARIE, un de ses parens luy trancha la teste, suivant la coutume du Japon. Lin âgé de vingt & un an mourut le second. Sa sœur Marie âgée de dix-huit mourut la troisième, & l'autre Marie sa sœur âgée de douze, la quatrième. Ils receurent tous le coup de la mort de la main d'un Payen de qualité, & invoquant le Nom de Dieu jusqu'à la fin.

Après ce premier carnage parut la sainte Dame Grace, qui voyant les corps de son fils & de ses deux filles, baignez dans leur sang, leva les yeux au Ciel, & remercia Dieu de la grace qu'il luy avoit fait d'estre mere de trois enfans Martyrs. Ensuite elle se mit à genoux avec sa belle-fille qui n'avoit que dix-neuf ans, & tendant le cou l'un & l'autre furent décapités. Les Pourreaux ensuite executerent les servantes. L'une s'appelloit Marie ; l'autre Cecile, & son petit enfant qui n'avoit que trois ans, Michel. Ce petit innocent s'estant dégagé du Payen qui l'avoit porté entre ses bras, courut à sa mere qui estoit à genoux attendant le coup de la mort. Cecile l'embrassa tendrement,

& alors un Bourreau coupa la teste à la mere, & du revers trancha celle de l'enfant. Marie fut celle qui mourut la dernière, elle estoit âgée de vingt-deux ans.

L'exécution étant faite, les Payens jetterent des nattes sur les corps à la mode du Japon : mais lorsqu'ils voulurent couvrir celui de Marie, femme de feu Gabriel Martyr, ils trouverent que sa teste tenoit encore à son cou, & qu'elle prononçoit incessamment JESUS MARIA. Les Idolâtres furent surpris de cette merveille, & l'acheverent incontinent. Tous les corps furent attachez à de grosses pierres & jettez dans la mer.

Ces neufs Martyrs estoient de Firando. Grace estoit la plus recommandable de tous pour sa vertu. On raconte des merveilles de ses penitences & de ses bonnes œuvres. Elle éleva si bien ses enfans, qu'ils meriterent tous la couronne du martyre. Elle mourut âgée de cinquante ans le troisième de Mars 1624.

XL.
Famille de
l'Isle d'I-
quisqui
couronnée
du martyre.

Le même jour on fit à Usucca un horrible carnage d'une sainte famille. Antoine Girobroye âgé de quatre-vingt-six ans perdit la teste pour la Foy. Il ne se contentoit pas de visiter les malades, mais il les logeoit chez luy pour les traiter plus commodément. Luc Morisbroye âgé de soixante & six ans, après avoir esté long-temps sollicité par le Tono de retourner au culte des Idoles, eut la teste coupée près de sa maison. Il logea le Pere Constance Camille, & cette hospitalité luy valut le martyre. Son fils Alexis âgé de 47. ans digne fils d'un tel pere, mourut de la même mort.

Marie femme de Luc n'estoit pas au logis lorsqu'on vint saisir son mary. Un jour après sa mort ayant appris ce qui s'estoit passé, elle alla se presenter elle-même au Tono. Lorsqu'elle estoit en chemin, elle rencontra ceux qui avoient fait mourir son mary, qui luy demanderent si elle ne vouloit pas renoncer la Foy. Marie leur répondit : *J'ay reçu le Baptême à l'âge de deux ans ; j'en ay maintenant soixante & douze, & pendant tout cela je n'ay jamais chancelé dans la Foy. Est-il juste que je devienne infidelle sur la fin de mes jours ?* Comme il estoit tard, les Officiers du Tono la renvoyerent à sa maison. Le lendemain ils l'allerent retrouver, & luy ayant fait la même demande, ils reçurent la même réponse. Alors ils la prirent & la menerent au lieu où son fils Alexis avoit esté executé. Quand ils furent sur la

place où ce Martyr avoit versé son sang, ils luy dirent que c'étoit-là le lieu où elle devoit ou abjurer la Foy, ou perdre la vie. La bonne Dame sans façon se met à genoux & presenta la teste, qui fut aussi-tost couronnée du martyre.

La rage des Officiers n'en demeura pas là. Ils s'en vont à la maison d'Alexis & s'acharnent sur ses enfans. L'un avoit dix ans, l'autre cinq, le troisième n'avoit que deux jours, sa mere venant de le mettre au monde. Un valet de la maison qui estoit Payen, par ordre des Officiers les tailla tous trois en pieces. Cruauté barbare, qui fit horreur aux Chrétiens & aux Idolâtres. Je n'ay point trouvé ce qu'on fit à la mere qui estoit en couche. Il est assez croyable que la veüe du carnage de ses trois enfans la fit mourir de douleur.

J'aurois horreur de raconter des morts si affreuses, si la vertu de la Foy & de la charité ne les rendoit precieuses devant Dieu. Voicy une autre famille éteinte pour la querelle de JESUS-CHRIST. C'est celle du glorieux Martyr Damien, qui sacrifia sa vie pour la défense de la Foy l'an 1622. Tous ses biens ayant esté confisquez, on donna à sa mere Isabeau, à sa femme Beatrix, & à tous ses enfans leur logis pour prison. Il y avoit des gardes à la porte, & la femme avoit une corde au cou, qui ne l'empêchoit pas cependant de vaquer à son ménage. Les gardes lassés d'une si longue captivité, la sollicitoient incessamment de se tirer d'affaire en obeissant au Tono. Mais elle répondit toujours qu'elle n'en feroit rien, & qu'elle vouloit accompagner son mary à la mort, puisqu'ils avoient esté tous deux unis si étroitement d'affection & de Religion pendant la vie.

Après deux ans de captivité, le Tono condamna à la mort Beatrix & ses enfans. Isabeau mere de Damien voyant qu'elle n'estoit pas comprise dans l'Arrest, en fit ses plaintes aux Huissiers, qui l'ayant portée au Tono, ce Tyran ordonna qu'on luy donnast satisfaction, & qu'elle mourut avec les autres.

On tira de la maison l'ayeule, la mere & les enfans. Un Payen voulut sauver Paul qui n'avoit que douze ans : mais il y résista de toutes ses forces & s'en alla gayement à la mort. Ils s'embarquerent après avoir pris congé de tous ceux qu'ils rencontrèrent en chemin. Passant par devant l'Isle où Damien avoit souffert le martyre, Beatrix son épouse se mit à genoux avec toute sa

XLI.
Mort d'Isa-
beau mere
de Damien,
de sa femme
Beatrix &
de quatre
de ses en-
fans.

famille, & remercia Dieu de la grace qu'il luy avoit faite. Continuant leur navigation, ils rencontrèrent la femme & les enfans de Jean Sucamoto, dont je parleray maintenant, qu'on menoit au supplice, ils se saluèrent mutuellement & se mirent à chanter les loüanges de Dieu.

Quand la famille de Damien fut arrivée à Gicoco port de l'Isle de Nancaia, on la mit à terre. La premiere qui entra dans le champ de bataille, fut la sainte Dame Beatrix. Elle se mit à genoux, & après un peu de prieres qu'elle fit, voulant frayer à ses enfans le chemin du Ciel, elle presenta la teste au Bourreau qui la luy coupa. Paul l'aîné de ses enfans suivit sa bonne mere, & s'estant mis à genoux, attendoit le coup de la mort: mais parce qu'il avoit une espee de cravate que les enfans de qualité portent au Japon, le Bourreau luy commanda de l'oster. L'enfant se leva promptement, & l'ayant ostée, se remet à genoux, leve les mains au Ciel, & prononçant les doux Noms de JESUS & de MARIE jusqu'au dernier soupir, eut la teste tranchée en deux coups. Le second fils de Beatrix nommé Jean âgé de neuf ans, estoit à son costé droit. Ce jeune enfant voyant son frere mort, s'agenouille devotement, joint les mains, & aussi-tost le Bourreau luy enleva la teste. Il ne restoit plus que deux petites filles, dont l'une s'appelloit Madeleine & l'autre Isabelle. Madeleine avoit treize ans & Isabelle n'en avoit que sept. Les Bourreaux comme des loups acharnez prennent la petite Isabelle & la jettant sur le corps de sa mere, luy donnent trois coups de sabre. Madeleine s'estant mise à genoux auprès du corps de sa mere, demanda qui estoit celuy qui la devoit tuer, & l'ayant envisagé, s'écria JESUS MARIA, puis fut décapitée.

La sainte Dame Isabeau âgée de soixante & quatorze ans voyoit d'un cœur mourant le carnage horrible de sa famille, & en faisoit autant de sacrifices à Dieu. Elle avoit par une vertu heroïque demandé & obtenu des Officiers de Justice de mourir la dernière: soit pour souffrir autant de morts qu'elle en verroit souffrir à ses enfans: soit pour avoir, disoit-elle, la consolation de les voir passer heureusement de la terre au Ciel: soit enfin pour encourager ceux qu'un spectacle si horrible pourroit intimider. Elle eut la teste coupée le cinquième de Mars 1624. Voilà ce qu'on appelle avoir de la Foy. Voilà ce qu'on

qu'on nomme courage. Voilà ce que c'est qu'estre Chrétien, & ce qui doit confondre tous ceux qui en portent le nom, qui aspirant à la même recompense, ne veulent rien faire ni souffrir pour la meriter.

Si ces exemples ne fussent pas pour encourager les lâches, en voicy d'autres qui acheveront de les confondre ou de les animer. Nous avons rapporté le martyre de Jean Sucamoto, hôte charitable du Pere Constance Camille. Marie sa femme avec quatre de ses enfans avoit eu comme Beatrix sa maison pour prison, & portoit comme elle une corde au cou. Ayant esté condamnée le même jour que la famille de Damien, ils furent conduits par mer à la même Isle où elle avoit esté exécutée. Marie & son cadet qui n'avoit que dix ans ayant esté mis à terre, furent décapitez les premiers.

Les trois autres Freres demeurerent dans la barque. Le plus âgé se nommoit André & avoit vingt-cinq ans. Mance le second en avoit vingt-trois, & Jean le troisième vingt & un. La barque s'estant mise au large, les Bourreaux prirent les trois Freres & les mirent chacun dans un sac jusqu'au cou, & leur ayant fourré la teste dans trois autres, les avertirent de se préparer à la mort. Ces braves Freres se voyant ainsi empaquetés, prièrent les Bourreaux de les lier tous trois ensemble, afin que la mort ne separast point ceux qui avoient esté si bien unis pendant la vie. On leur accorda ce qu'ils demandoient. On les lia tous trois ensemble, & après leur avoir attaché de grosses pierres, on les jeta dans la mer.

Le Royaume de Firando a esté cette année un theatre sanglant, où l'on a representé, s'il faut ainsi parler, quantité de semblables tragedies. Je veux dire des familles entieres qui ont esté massacrées, noyées & brûlées en haine de la Foy. En voicy quelques exemples semblables à ceux que je viens de rapporter.

Il y avoit dans un port de Firando nommé Cocui, un excellent Chrétien appelé Michel, l'un des premiers de la persecution, ayant esté vainement tenté de quitter la Foy, alla visiter tous les Chrétiens pour les encourager à tout souffrir pour sa défense. Comme son zele le faisoit remarquer, il fut bien-tost condamné à mort avec toute sa famille. Il avoit si bien élevé ses enfans, que les Idolâtres ayant fait tout leur

XLII.
Mort de
Marie veuve
de Jean
Sucamoto
et de ses
enfans.

XLIII.
Mort de
Michel Iamanda
Fiermon,
d'Ursule sa
femme et de
leurs en-
fans.

possible l'espace de deux jours, pour en pervertir un nommé Jean qui n'avoit que treize ans, ils n'en purent tirer d'autre réponse, sinon qu'il vouloit mourir Chrétien.

Il avoit une femme tres-vertueuse nommée Ursule. Quelques Payens l'ayant prié de leur donner une petite fille qu'elle avoit fort sage & fort jolie, avec promesse de la nourrir & de la pourvoir, elle leur répondit, qu'encore que tout le monde se changeast en or & qu'on le luy presentast, elle ne laisseroit jamais aucun de ses enfans entre les mains des Idolâtres.

Le jour de leur martyre estant arrivé, Michel prit sur son bras sa plus grande fille nommée Claire, & de l'autre main un cierge allumé pour symbole de sa Foy. Ursule prit la plus petite nommée Madeleine avec un cierge aussi. Jean leur fils marchoit devant, portant le sien avec tant de grace & de modestie, que les Payens en estoient ravis. Estant arrivez au lieu du supplice, Ursule qui merite un des premiers rangs parmi les femmes fortes, pria qu'on la fit mourir la dernière, *afin*, disoit-elle, *que je voye tout mon petit monde en sûreté avant que je meure.*

Le premier qui fut martyrisé, fut Michel son mary qui tenoit sa petite Claire entre ses bras, pour estre tous deux immolez ensemble. Le Bourreau du premier coup luy abbatit la teste: mais n'ayant fait qu'entamer la petite Claire, il l'acheva par plusieurs coups redoublez qu'il luy donna. Le Pere n'avoit que trente-sept ans & la fille n'en avoit que sept.

Après cette premiere expedition, Jean se leva & s'en alla trouver sa mere en luy disant, qu'il avoit les cheveux trop longs, & qu'il la prioit de les accommoder, afin que le Bourreau ne manquast pas son coup. La bonne mere après l'avoir embrassé & baissé, les releva & les noia dessus sa teste. Ce qu'estant fait, l'enfant s'en retourne vers l'Executeur, & le voyant un peu jeune, luy dit d'un sens & d'une froideur admirable: *Je ne sçay si je me trompe, mais il me semble que tu as peur & que tu n'as jamais décapité personne. Prend garde à ta main & fais bien ton devoir.* Ayant dit cela il se met à genoux, joint les mains, invoque le Nom de nostre Seigneur & de sa sainte Mere, & reçoit constamment le coup de la mort, n'ayant, comme j'ay dit, que treize ans.

Quand Ursule vit son mary & ses deux enfans executez,

elle leva les yeux vers le Ciel, & s'écria toute baignée de larmes: *Soyez beni, mon Dieu, Pere de miséricordes, de m'avoir fait digne d'assister à un spectacle qui ravit les yeux des Anges & des hommes. Faites-moy la grace maintenant qu'après avoir vu l'heureuse fin de ceux que j'aimois, je meure avec eux & que j'aye part à leurs couronnes. Je n'ay plus de mes enfans que cette petite fille que je tiens entre mes bras. Je vous offre, mon Dieu, la fille & la mere, & je vous prie de nous recevoir tous deux en sacrifice agreable aux yeux de vostre divine Majesté.*

Ayant fait cette priere, elle embrassa tendrement la petite Madeleine, & s'estant mise à genoux, receut le coup de la mort qui fut si heureux, qu'il trancha en même temps la teste de la mere & de la fille. La mere estoit âgée de trente-quatre ans. Cette famille estoit si sainte, que le petit Jean jeûnoit déjà trois jours la semaine pendant le Careme, & tous les Samedis de l'année à l'honneur de la Mere de Dieu. Leur martyre arriva le fixième de Mars 1624. Leurs corps furent jettez dans la mer, mais leur noms vivront à jamais dans le cœur des Fideles.

Je joins à l'exemple d'Ursule celui d'une autre femme forte, c'est la noble Dame Catherine femme de Jean Juquinoma. Son mary gagna la palme du martyre deux ans auparavant, & on sauva la vie à Catherine, parce qu'elle estoit de grande maison. La persecution s'estant renouvelée cette année 1624. le Seigneur de l'isle de Pisimo & toute la Noblesse du pais employèrent toute sorte de moyens pour luy faire abjurer la Foy: mais la trouvant immobile comme un rocher, le peuple se jeta dans sa maison, & luy dit qu'elle se préparast à la mort, parce qu'on l'alloit mener à la maison d'un Bonze Hermite pour y estre executée. Elle sans attendre qu'on la vint prendre, s'y en alla recitant son Chapeller: mais aussi-tost qu'elle fut arrivée, les Payens qui l'y attendoient luy dirent, qu'il falloit resolutement qu'elle sacrifiait aux Dieux dans la Pagode du Bonze.

La sainte Dame voyant qu'on l'avoit trompée, s'arresta sur le seuil de la porte, & pria Dieu avec beaucoup de larmes, de la delivrer du piege qu'on luy avoit tendu. Comme on la voulut faire entrer, elle fit telle resistance que le Juge n'estima pas qu'on la dût forcer. Elle passa la nuit chez la mere du Prestre des Idoles qui ne luy donna aucun repos; mais l'exhorta d'avoir pitié

M m m ij

XLIV.

Mort d'une
Dame de
qualité
femme de
Jean Inqui-
noma.

d'elle-même, de se souvenir de sa Noblesse, & de ne se laisser pas tromper par des fourbes inconnus, qui l'enchantotent par de vaines promesses. Mais tout ce discours ne fit que l'affermir davantage dans sa resolution.

Le jour suivant les Officiers de la Justice la voyant inflexible, sans avoir égard à sa noblesse & à celle de ses ancestres qui avoient esté Seigneurs de ce pais-là, luy firent souffrir un tourment plus cruel & plus insupportable que l'eau & le feu, qui fut de la dépouiller toute nue, & de l'attacher à un pin. La servante de Dieu se voyant en cet estat, s'avisa d'un expedient admirable, qui fut de se frotter tout le corps contre l'écorce de l'arbre, avec telle violence, qu'elle se mit tout en sang: en sorte qu'elle faisoit horreur à ceux qui la regardoient.

Les Gentils ramasserent son sang qui baignoit la terre, de peur que les Chrétiens ne le receussent, & l'ayant déliée, l'attachèrent à un autre arbre: mais le sang coulant comme auparavant, ils la menerent à une mesure proche de-là, où ils la lierent pour la troisième fois à un poteau. Le Tono averti de sa constance, commanda qu'on la fît mourir. On luy rendit donc ses habits, & on la mena au lieu du supplice, où étant arrivée, elle se mit à genoux, leva les mains vers le Ciel, & remercia Dieu de l'avoir rendu digne de mourir pour la défense de sa Loy. Ayant dit cela, elle presenta sa teste au Bourreau qui la luy coupa. Elle estoit âgée de quarante-huit ans. Les Gentils prirent son corps, & l'ayant mis dans un sac, le jetterent dans la mer. On ne parla plusieurs jours que de sa vertu & de sa constance, & de l'indignité avec laquelle on avoit traité une personne de cette qualité.

XLV.
*Action mé-
ritable
d'un jeune
Chrétien.*

On ne peut dire combien de sang fut répandu en six mois dans les Royaumes de Firando & d'Omura. La persecution y fut si cruelle, que sur le moindre soupçon d'estre Chrétien on arrestoit un homme & on le faisoit mourir. On n'épargnoit ni âge, ni sexe, ni dignité, ni condition. On exerçoit une telle rigueur sur ceux qui logeoient un Chrétien, que les peres estoient obligez de chasser leurs enfans, & les enfans leurs peres & leurs meres, & comme personne ne les vouloit recevoir, ils estoient obligez de s'en aller dans le fort de l'hiver & au milieu des neiges sur les montagnes & dans les forests, où ils mourroient de faim & de froid.

J'en pourrois produire quantité d'exemples: mais le desir que j'ay d'achever cette histoire & la crainte d'ennuyer mon lecteur par le recit de plusieurs martyres semblables, m'oblige d'en omettre un grand nombre. Je ne puis néanmoins passer sous silence une action memorable d'un jeune Chrétien, qui doit estre aussi admirée & vantée que celles de quelques braves de l'antiquité, dont les siecles publient la valeur & le courage.

Un Tono ou Gouverneur nommé Nobexima sçachant que plusieurs Chrétiens ses vassaux s'estoient retirez dans le Royaume d'Omura, leur fit commandement de venir rendre compte de leur Religion au Tono de Fucufori. Trente Chrétiens s'embarquerent aussi-tôt pour obeir à leur Seigneur. Leurs parens & leurs amis qui n'esperoient plus les revoir, les accompagnerent jusqu'au vaisseau, versant beaucoup de larmes. Lorsqu'ils furent arrivez à Fucufori, ils se presenterent au Tono qui les interrogea tous les uns après les autres; mais comme c'estoient d'anciens Chrétiens & de vieux soldats aguerris aux combats de la Foy, ils soutinrent le choc de l'ennemi avec beaucoup de valeur.

Le Tono mal satisfait de leurs réponses, fait dépouiller les principaux d'entr'eux & les laisse exposez au vent & au froid, qui estoit fort grand en ce temps-là. Il y avoit entr'eux un jeune garçon qui se distinguoit par sa ferveur & qui se moquoit de toutes les menaces qu'on luy faisoit. Le Tono pour l'éprouver, fit apporter du feu, & luy dit que puisqu'il alloit estre brûlé vif, il fît essay s'il pourroit souffrir ce tourment & qu'il mit seulement un doigt dans le feu. Ce jeune homme estimant qu'il rendroit un grand service à Dieu, & que sa qualité de Chrétien l'obligeoit de montrer à quel point il aimoit sa Religion, met son doigt dans le feu & le laisse brûler entierement sans donner aucune marque de douleur. Cette action surprit tous les assistans, & le Tono conceut une si grande estime pour ce jeune homme, qu'il luy donna la vie & la liberté, & en sa consideration renvoya les autres Chrétiens en leur pais chargez de gloire & de merite. Voilà une acte de generosité Chrétienne qui doit effacer le souvenir de ce vray ou fabuleux Scevola si vanté par les Romains.

Que si l'on admire avec raison un jeune homme qui s'est laissé brûler un doigt, que l'étonnement doit jetter dans tous les esprits la mort de tant de grands hommes & de saints Religieux qui se sont laissez brûler lentement, au milieu des brasiers pour l'amour de

XLVI.
*Mort du
Pere Michel
Cavaille
& de quel-
ques autres
Religieux.*

M m m iij

JESUS-CHRIST. C'est ce qu'ont fait cinq Religieux dont je vais rapporter le martyre.

Le Pere Michel Caravaille de la Compagnie de Jesus (ce n'est pas celui dont nous avons parlé qui fut plongé dans l'eau glacée & qui s'appelloit Jacques) ce Pere, dis-je, s'étant transporté secrètement à Omura pour entendre quelques Confessions, à son retour fut découvert par un espion & fait prisonnier. Voicy le récit qu'il fait luy-même de son emprisonnement dans une lettre qu'il écrivit à son Provincial.

Je m'estois transporté à Omura pour entendre quelques Confessions. Sur mon départ je fus découvert par un espion & déferé au Gouverneur, qui me fit arrêter & conduire à la maison d'un particulier, où j'ay attendu deux jours ma sentence ayant la corde au cou. Elle portoit que je serois mis en prison avec les autres. Dieu m'a fait la grace de ne luy estre pas inutile ces deux jours-là; car deux de mes Gardes ont embrassé la Foy. Nous avons beaucoup enduré dans cette prison, car le lieu est fort étroit: mais Dieu par sa bonté m'a donné un grand sujet de consolation, car j'y ay trouvé quatre Religieux d'une grande vertu. Un Prestre de l'Ordre de saint Dominique; deux Prestres de l'Ordre de saint François, l'un d'Europe, & l'autre du Japon, & un Frere Japonnois du même Ordre de saint François. Dès-lors qu'ils me virent ils accoururent m'embrasser, & nous fûmes tous comblez de joye de nous voir prisonniers, pour avoir confessé & presché la Loy de Dieu. Il m'a fait cette grace, que j'ay esté arrêté le jour de sainte Madeleine que j'ay choisie pour mon Avocate, & à qui j'ay une devotion tres-particuliere.

Ces bons Religieux furent treize mois dans cette prison comblez de miseres & de consolations, comme declare le même Pere en une autre lettre, en ces termes: *Nous sommes tous malades & languissans pour le corps, mais infiniment consolez dans l'esprit. Dieu qui est un Pere de miséricorde nous assiste de son secours dans nos plus grandes souffrances. Pour moy je vous avoue sincèrement que je n'eusse jamais crû qu'il y eût eu tant de plaisir à souffrir quelque chose pour l'amour de Dieu. Sa divine bonté soit benite à jamais.*

C'est icy que je me sens obligé de reiterer ce que j'ay déjà dit quelquefois, que n'écrivant que sur les memoires des Peres Jesuites qui ont laissé aux autres Religieux le soin de rapporter le Martyre de leur ordre, je n'en dis que ce que je trou-

ve dans leurs lettres, & que je m'attache principalement à ce qu'ont fait & souffert dans le Japon les Peres de cette Compagnie, dont j'ay les memoires entre les mains.

Ainsi pour retourner à nos prisonniers, le Pere Caravaille ne sachant pas l'heure de sa mort, prit congé de quelques Peres de son ordre; entr'autres du Pere Fernandez qui fut martyrisé neuf ans après luy. La lettre qu'il luy écrit est si touchante, que je ne la puis omettre. Elle nous fera connoître le fonds de pieté de ce grand serviteur de Dieu, & le desir ardent qu'il avoit de mourir pour sa gloire. Quoiqu'elle soit un peu longue, elle ne sera pas ennuyeuse, & il n'est pas permis à un Historien de rien omettre qui regarde la sainteté des Martyrs, dont l'Eglise doit prendre connoissance. Voicy ce qu'elle contient.

Je sçavois bien que j'estois tout-à-fait inutile pour le service de Dieu, & qu'il valloit autant pour l'intérêt de la Religion que je fusse en prison que hors de la prison. C'est pourquoy j'adore la bonté divine qui m'a resserré dans ce lieu pour faire penitence de mes pechez, & pour reparer par quelque bon exemple le peu de fruit que j'ay fait au Japon. Je me dispose à la mort, & deux choses me la font ardemment desirer. L'une est la gloire de Dieu, & l'autre l'expiation de mes pechez. Il est vray, je l'avoue, que j'ay sujet de craindre, lorsque j'en considere la multitude & la grandeur: mais quand j'envisage la bonté de Dieu qui répand les rayons de sa grace sur les bons & sur les mauvais, je reprend courage & je me promets tout de sa miséricorde infinie. La Loy que nous preschons, & que nous défendons donne tant de force, que tous les tourmens de la terre n'ont pu rien sur ceux qui se sont rendus dignes de l'annoncer. Les Apôtres par sa vertu ont triomphé des Tyrans, & nous ont marqué de leur sang le chemin de la gloire. O mon tres-cher Pere! que je serois heureux, si je me voyois dans un grand feu brûlé pour l'amour d'un Dieu si bon! O que je serois content si l'on me coupoit tous les membres du corps les uns après les autres pour la gloire de ce Seigneur, qui m'a prévenu de tant de graces, qui m'a cherché & poursuivy si long-temps, qui m'a supporté avec tant de patience, tout ingrat & rebelle que j'estois, sans s'ennuyer de m'attendre! O mon aimable JESUS! que puis-je faire, misérable pecheur que je suis, pour reconnoître toutes vos bontés? par quels tourmens, & quels travaux puis-je satisfaire à vostre Justice? que puis-je souffrir pour vous plaire?

combien de Croix, & de buchers m'avez-vous préparés ? Seigneur que voulez-vous que je fasse ? Donnez-moy la grace pour faire ce que vous me commandez, & commandez-moy tout ce que vous voudrez.

Il est temps enfin, mon tres-cher Pere, que vous m'aydiez par vos prieres & vos saints Sacrifices, afin que Dieu me donne des forces pour supporter tout ce qu'il luy plaira me faire souffrir pour mes pechez, & qu'il me fasse la grace que je puisse endurer quantité de tourmens pour sa gloire, & la défense de sa sainte Loy, le fer, le feu, & tout ce que les ennemis de son saint Nom pourrout inventer. J'ay maintenant un mépris extrême pour toute la gloire, les biens & les plaisirs du monde. Il n'y a qu'une chose qui me puisse réjouir, qui est de souffrir beaucoup pour JESUS-CHRIST. S'il plaît à sa divine Majesté que je meure dans cette prison, consumé de miseres, que sa sainte volonté soit accomplie. Que s'il veut au contraire que je sois dans ce cachot étroit & puant jusqu'à la fin du monde, & que j'y traîne une vie misérable dans les douleurs & dans les maladies, je m'y soumetts sans résistance. Or parce que nous apprenons tous les jours des nouvelles de Nansaki que nous n'avons plus guere de temps à vivre, je vous dis par cette lettre le dernier adieu, mon cher Pere, que j'aime si tendrement en N. S. Priez Dieu pour moy comme ie le prie pour vous. De la prison d'Omura ce 10. de Fevrier 1624.

Vostre serviteur & amy, quoy qu'indigne,
MICHEL CARAVAILLE emprisonné pour ses pechez.

Voila les sentimens & les desirs de ce grand serviteur de Dieu qui sont capables d'échauffer les cœurs les plus froids, & relever les courages les plus abbatu. J'ay esté en doute si je devois adjoûter une autre lettre qu'il écrivit avant que de mourir à son Provincial. Comme on se dégoûte des choses les plus agreables, je craignois de causer du chagrin à mon Lecteur : mais considérant d'autre part l'estime qu'on fait des Reliques des Saints, & le soin qu'on a de les recueillir, j'ay crû qu'on ne feroit pas moins d'état de celle du cœur & de l'esprit de ce grand serviteur de Dieu, que de celles de son corps : Voicy donc en quels termes elle est conceüe.

L'apprend, mon Reverend Pere, que plusieurs ont esté brûlez à
Iedo

Iedo pour l'amour de JESUS-CHRIST. O Soldats mille fois heureux ! O fortunez Athletes du Sauveur qui ont pu faire connoître à tout le monde dans la capitale de l'Empire l'injustice des Loix du Xogun & l'équité de celles du Dieu Tout-puissant pour la défense desquelles ils ont donné leur vie ! Quelle félicité ! Quel bonheur ! Quelle sainte envie s'empare de mon ame ! O mort d'autant plus heureuse que celle que nous menons dans cette vallée de miseres est infortunée ! Je suis quelquefois forcé de m'écrier avec l'Apôtre saint Paul : Je desire d'estre dégagé des liens de mon corps, & de vivre avec JESUS-CHRIST. Misérable que je suis ! mon ame estant chargée de tant de pechez, j'ay sujet de craindre que Dieu ne me regarde comme un arbre inutile, & que je ne sois pas digne d'entrer dans ces glorieux combats où Dieu fait entrer ses Elus. Mais pour vous qui estes mon Pere, & qui avez tant de credit auprès de nostre Seigneur, je vous conjure de l'employer pour moy, & de luy demander qu'il jette ses yeux charitables sur mon ame, afin qu'il m'accorde cette grace, & que puisqu'il a bien voulu que je sois emprisonné pour luy, ie donne aussi ma vie pour sa gloire, & pour l'expiation de mes pechez.

Quand j'écris ces lettres, il me semble que j'entends l'illustre Martyr S. Ignace, qui brûloit du desir de souffrir tous les tourmens de la terre pour l'amour de JESUS-CHRIST, & qui s'en alloit mourir à Rome avec plus de joye que n'en avoient les Conquerans qui entroient en triomphe dans cette Capitale du monde. Enfin Dieu accorda au Pere ce qu'il desiroit : car après treize mois de prison, l'ordre vint de Nansaki de brûler vifs ceux qui estoient dans la prison. Il n'est pas croyable combien cette nouvelle les remplit de joye.

Le vingt-cinquième jour d'Aoust dédié à saint Louis Roy de France, ils furent tous cinq tirez de leur prison, & menez la corde au cou par un grand nombre de Soldats au lieu de leur martyre. Les Prestres tenoient chacun une Croix en main & marchoient priant Dieu jusqu'au port où une barque les attendoit. Ils y monterent avec une partie des Officiers. L'autre alla par terre au lieu destiné, qui estoit un champ nommé Facu un peu éloigné d'Omura. Les Martyrs en descendant du vaisseau remercièrent ceux qui les avoient conduits, de la peine qu'ils avoient prise pour eux : Puis élevant leur Croix en haut, commencerent à chanter quelques Pseaumes

Jusqu'à ce que le Pere Caravaille voyant quantité de monde assemblé, leur fit un discours fort touchant, & les pria de remarquer avec combien de joye ils alloient à la mort, parce qu'ils estoient Chrétiens, à qui Dieu préparoit une vie éternelle.

Le premier qui fut attaché à son poteau, fut le Pere Michel Caravaille de la Compagnie de JESUS. Le second fut le Pere Vasquez de l'Ordre de saint Dominique. Le troisième le Pere Louis Sorello de l'Ordre de saint François. Le quatrième le Pere Louis Sassandra du mesme Ordre. Le cinquième le Frere Louis Japonnois du Tiers Ordre de saint François. Chacun estoit revêtu de l'habit de son Ordre. Les bourreaux les lierent foiblement avec des cordes qui pouvoient se brûler aisément, afin que les Martyrs estant détachés fissent des mouvemens & des contorsions de corps dont la veüe réjouit & divertit les assistans. Mais ces braves Heros tromperent leur attente: car ils demurerent immobiles dans leur bucher, & avoient toujours les yeux élevez au Ciel, tant qu'ils ne parlerent point aux assistans.

Le feu qu'on alluma estoit si petit, qu'ils estoient plutôt rostis que brûlez. Le premier que le feu gagna, & dont il brûla les liens, fut le Frere Louis Japonnois. Ce glorieux témoin de JESUS CHRIST se voyant détaché de son poteau, s'en alla au travers des flâmes se jetter à genoux devant les Prestres, & leur baïsa devotement les mains. Puis s'estant relevé, il exhorta les assistans à embrasser la Foy de JESUS-CHRIST, qui seule les pouvoit sauver, & délivrer des feux de l'Enfer. Après avoir parlé, il s'en retourna à son poteau, contre lequel s'appuyant sans estre lié d'autres chaînes que de celles de son amour, il rendit peu de temps après son esprit à son Createur.

On ne put pas bien entendre ce que disoient les autres, ni remarquer ce qu'ils faisoient, parce que la fumée les envelopoit de toutes parts. On les entendoit seulement prononcer de temps en temps les sacrez Noms de JESUS & de MARIE. Le second qui mourut fut le Pere Caravaille, parce qu'il y avoit plus de bois de son costé, & que le feu estoit plus grand. Le troisième fut le Pere Louis Sassandra. Ce saint Religieux Japonnois voyant ses liens brûlez, vouloit aller saluer les trois Compagnons de son martyre: mais comme il avoit les pieds à demy rostis, après avoir fait quelque effort, voyant qu'il ne

pouvoit marcher, il se contenta de les saluer par une profonde inclination de corps, & s'adossant contre son poteau, mourut ainsi fort tranquillement.

Il n'en restoit plus que deux que la flâme ne pouvoit atteindre, parce que le feu estoit trop petit, ce qui rendoit leur tourment plus cruel & plus long. Ils furent trois heures dans cet effroyable supplice, toujours constans, toujours immobiles jusqu'à ce que la mort les eut déliés des liens de leurs corps, & les eut fait passer à une meilleure vie. Leur Martyre arriva le 25. d'Aoust 1624.

Le Pere Michel Caravaille estoit Portugais de la ville de Brachara. Il entra dans la Compagnie à l'âge de vingt ans. Après son cours de Philosophie il demanda avec tant d'instance d'aller aux Indes, qu'il y fut envoyé. Il étudia en Theologie à Goa, & ensuite l'enseigna au mesme lieu avec beaucoup d'estime & d'approbation. Ayant atteint l'âge de quarante ans, il pria les Superieurs de l'envoyer à la Chine pour passer de-là au Japon, s'il en trouvoit la commodité. Il obtint ce qu'il desiroit: Le bâtiment où il estoit, ayant fait naufrage sur les côtes de Malaca, il fut assez heureux pour se sauver sur le rivage. Il alla par terre à la Chine avec des fatigues qui ne se peuvent exprimer, & passa de-là au Japon avec quelques Portugais déguisez en Soldat.

Il logea quelque temps chez un Portugais jusqu'à ce qu'il fut envoyé à l'Isle d'Amacusa pour apprendre la langue. Il y endura beaucoup, & il y tomba plusieurs fois malade pour les froids extrêmes qu'il y souffrit, & pour le peu de nourriture qu'il prenoit. Il parloit toujours, comme un bon Religieux doit faire, ou de Dieu ou à Dieu. Son oraison estoit continue, & il fendoit en larmes à l'Autel. Il employoit une heure entiere pour se préparer à la Messe, & une autre à son action de grâces. Il avoit des tendresses incroyables pour la sainte Mere de Dieu. Il faisoit tous les jours la discipline, & ne la faisoit jamais qu'il ne luy en coûtât beaucoup de sang. Il ne se contentoit pas de porter en tout temps le cilice; mais au lieu de celui de crin qu'il trouvoit trop doux, il en prenoit souvent un de fer herissé de pointes par dedans. Il jeûnoit trois fois la semaine. Tous les Vendredys de l'année, & les veilles des grandes Festes, il jeûnoit au pain & à l'eau. C'est par ces austeritez qu'il se disposa à ce grand combat où il gagna la

couronne du Martyre. Son zele envers Dieu, sa charité envers le prochain, & sa miséricorde envers les pauvres, luy faisoient tout entreprendre sans craindre aucun danger, & sans apprehender aucune difficulté. Il vivoit partout, comme ont témoigné ceux qui l'ont pratiqué, en Ange plutôt qu'en homme, & il avoit une douceur accompagnée d'humilité qui charmoit tous les cœurs. Il a vécu vingt-sept ans dans la Compagnie, & il est mort âgé de 47. ans.

XLIX.

Mort de
Leon Mi-
zaqui & de
trois de ses
enfants.

Je finis ce livre & cette année par la mort glorieuse d'un brave Chrétien nommé Leon Mizaqui Xingemon & de trois de ses enfants. Mais avant que d'en faire le recit, il est bon de sçavoir que le Pere Julien Nacaura qui avoit esté un des quatre Ambassadeurs Japonnois qui furent envoyez à Rome rendre obeïssance au Pape Gregoire XIII. l'an 1585., & qui à son retour estoit entré dans la Compagnie de JESUS avec Dom Mancio chef de l'Ambassade. Que ce Pere, dis-je, gouvernoit alors les Eglises de trois Royaumes & alloit jour & nuit visiter & consoler les Chrétiens, avec tant de fatigues, qu'il falloit souvent le porter entre les bras, n'ayant plus ni force ni mouvement, tant pour la faim qu'il souffroit, que pour les incommoditez des voyages qui consumoient ses forces. Il avoit soin principalement des Royaumes de Chucugen & de Bungo, & c'est dans ce Royaume qu'arriva le glorieux martyre de Leon Misaqui & de ses enfants.

Leon dans la premiere persecution avoit chancelé dans la Foy, du moins il avoit donné sujet de croire qu'il s'estoit retiré de la communion des Fideles : mais Dieu luy ayant ouvert les yeux & fait connoître sa faute, il en conçut une telle douleur, qu'il appella son fils aîné, & luy déclara le dessein qu'il avoit de verser son sang pour expier son crime. *Pour vous, dit-il, si vous n'avez pas assez de cœur, vous n'avez qu'à vous retirer dans quelque pays étranger & vous mettre en lieu de sûreté.* Le fils sentant sa faiblesse, prit le parti que son pere luy presentoit, & se déroba du pais.

Alors Leon appella trois autres de ses enfants, dont l'un s'appelloit André, l'autre Thomas & le troisième Jean, & leur demanda s'ils vouloient suivre leur frere aîné ou mourir avec luy. Ils luy répondirent tous sans balancer, qu'ils estoient résolus de mourir avec luy pour la Foy de JESUS-CHRIST. Cette réponse tira des larmes de joye des yeux de ce bon vieillard. Cependant les Officiers du Tono ayant esté avertis que l'aîné de la maison ne

paroissoit plus, & craignant que Leon ne se sauvast aussi, se saisirent de Jean le plus jeune de ses enfans, & le retinrent en otage.

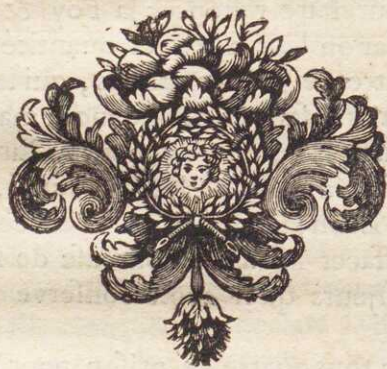
Leon aussi-tost courut à la maison du Juge, & luy dit qu'il avoit autrefois dissimulé sa Religion par quelque signe extérieur qu'il en avoit donné : mais qu'il estoit à présent résolu de perdre la vie pour la Foy, & de reparer son infidélité par l'effusion de son sang. Le Juge offensé de cette liberté, fait arrester son fils Thomas, & interroge Leon sur l'absence de son aîné ; mais parce qu'il ne voulut rien déclarer, il fit comparoître André qui estoit le plus âgé des trois. Ce jeune homme après quelques interrogations & quelques menaces parut ébranlé : C'est pourquoy le Juge l'envoya au Temple des Idoles pour y donner quelques marques d'abjuration. André y alla : mais comme le Juge luy demandoit caution de son changement, il reconnut sa faute, & touché d'une vive douleur, alla de luy-même se constituer prisonnier avec son pere & ses deux freres.

Ces trois serviteurs de Dieu furent tourmentez en diverses manieres, pour leur faire renoncer la Foy & pour déclarer où estoit leur aîné : Car on leur fit avaler quantité d'eau, & on leur mit les jambes entre de grosses cannes, qui leur entamerent la chair & en firent sortir le sang en abondance : mais comme ils persistoient toujours dans la volonté de mourir Chrétiens, ils furent tous trois condamnés à mort & leur pere aussi. Lorsqu'on prononça la sentence à Leon, il en témoigna beaucoup de joye, desirant par sa mort effacer la tache honteuse de sa perfidie, quoy qu'il protestast toujours qu'il avoit conservé la Foy dans son cœur.

On les tire donc tous quatre de prison pour les mener au lieu du supplice. Leon y voulut aller nu-pieds, par respect, disoit-il, qu'il portoit au lieu, où les hommes de pecheurs devenoient Martyrs. Y estant arrivé, il fit un beau discours à ses enfans pour les exhorter à mépriser une vie qui devoit finir un jour, & en gagner une autre qui ne finiroit jamais. Lorsqu'il parloit, on vit arriver le jeune fils du Tono, qui vouloit assister à l'exécution pour essayer sur le corps des Martyrs la bonté de ses armes. Alors les Bourreaux mirent une espece de baillon à la bouche du pere & des enfans pour les empêcher de parler & pour donner du plaisir à ce jeune tyran. Ils ne furent point exécutez à la maniere ordinaire, mais d'une autre plus cruelle. Car les Bourreaux les ayant

470 HISTOIRE DE L'EGLISE &c.
 liez par la main droite à un poteau, au lieu de leur enlever la teste, ils donnerent de leurs cimenterres sur l'épaule droite, & biaiſant de coſté enleverent l'épaule gauche avec la teste, le fer ayant tranché tout d'un coup la chair & les os, depuis l'épaule droite juſqu'au deſſous du bras gauche: ce qu'ils firent, partie par cruauté, partie pour montrer la bonté de leurs ſabres. Leon eſtoit âgé de ſoixante ans, André de vingt-cinq, Thomas de vingt-trois & Jean de vingt. Ils moururent le 8. de May l'an 1624.

Voilà un abrégé des lettres annuelles que le Pere Jean Ruyro Giron de la Compagnie de Jeſus écrivit de Macao le 28. de Mars de l'année 1625. Et c'eſt icy que le Pere Solier finit ſon hiſtoire, que nous pourſuivrons ſur d'autres memoires qu'vinrent en Europe les années ſuivantes.



HISTOIRE DE L'EGLISE DU JAPON. LIVRE DIX-SEPTIEME.

ARGUMENT.

ETat de l'Empire & de l'Eglise du Japon. La mort de Jacques Coiry & de Caie Careyen, d'Organtin & de ſa femme bruſlez à petit feu. Quarante-deux Chrétiens ſont emprisonnez. Vne jeune Dame de qualité eſt tuée par ſes parens. Trente-deux Chrétiens ſont bruſlez vifs. Cinquante ſont décapitez. Neuf Religieux de la Compagnie de Jeſus ſont pris & bruſlez à petit feu. Abregé de la vie du Pere François Pacieco Provincial des Jeſuites, du Pere Jean Baptiſte Zola, du Pere Baltazar de Torrez & de leurs Compagnons martyriſez. Les Priſonniers de Ximabara convertiſſent leurs Gardes. La mort & les belles actions du Pere Jean Baptiſte Baiza Jeſuite. Abregé de la vie du Pere Gaſpar de Caſtro. Cruantez exercées ſur quelques femmes Chré-